



Communiqué de Presse

Paris, le 9 novembre 2009

Euronext Paris : LG

REGLEMENT D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE DE LAFARGE

Le 6 novembre 2009 est intervenu le règlement d'une émission obligataire privée de 150 millions d'euros d'une durée de 8 ans.

Cette transaction contribue à l'optimisation permanente de l'échéancier de la dette du Groupe."

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge occupe une position de premier plan dans chacune de ses activités : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre. Avec plus de 84 000 collaborateurs dans 79 pays, le Groupe a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 19 milliards d'euros.

En 2009, pour la cinquième année consécutive, Lafarge est répertorié dans la liste des 100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au coeur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Pour de plus amples informations, consulter le site Internet à l'adresse : www.lafarge.com

Ce communiqué de presse et l'information qu'il contient ne constituent pas une offre de titres.

PAGE 1/1

RELATIONS PRESSE

Claire Mathieu : +33(0) 1 44 34 18 18
Claire.mathieu@lafarge.com

RELATIONS INVESTISSEURS

Jay Bachmann : +33 (0) 1 44 34 93 71
Jay.bachmann@lafarge.com

Danièle Daouphars : +33 (0) 1 44 34 11 51
Daniele.daouphars@lafarge.com

Laurence Le Gouguec : +33 (0) 1 44 34 94 59
Laurence.legouguec@lafarge.com